



David Amiel aux Comptes publics : changement de casting, même scénario austéritaire

Avec la nomination de David Amiel comme ministre de l'Action et des comptes publics, le gouvernement nous rejoue une énième fois le même film : on change l'affiche, mais le scénario reste celui de l'austérité. L'ex-ministre délégué chargé de la fonction publique et de la réforme de l'état, passe au budget, pendant que son ex-ministre de tutelle, Amélie de Montchalin, s'installe confortablement à la tête de la Cour des comptes. Dans le même temps, le gouvernement n'a plus de ministre chargé de la fonction publique : une fois de plus les près de 6 millions d'agents publics passent pour des figurants aux yeux du gouvernement !

Un budget d'austérité soigneusement gardé entre ami-es

La loi de finances 2026 a été validée, amputée des quelques rares dispositions qui demandaient un effort minimal aux plus riches. Au passage, la ministre qui nous expliquait doctement qu'« il n'y a pas d'argent » pour les salaires, l'investissement public ou l'égalité professionnelle se retrouve aujourd'hui à contrôler la bonne mise en œuvre de cette même politique à la Cour des comptes. On a connu meilleure séparation des pouvoirs !

De Bercy à la Cour des comptes : le fabuleux destin d'Amélie de Montchalin

Le cas d'Amélie de Montchalin est éclairant : ministre des Comptes publics hier, elle devrait dès demain être nommée première présidente de la Cour des comptes, avec un mandat inamovible qui pourrait courir jusqu'aux années 2050. Cette nomination politique met à mal l'indépendance d'une institution censée contrôler l'usage de l'argent public : le conflit d'intérêts n'est plus un risque, c'est un mode de gouvernement.

13 335 millionnaires sans impôt sur le revenu... mais pas un euro pour les agent-es

La note de Bercy transmise à la commission des finances de l'Assemblée nationale a confirmé ce que le gouvernement se refusait à voir : 13 335 millionnaires ne paient pas d'impôt sur le revenu. Autrement dit, alors qu'une nouvelle année blanche s'impose pour la fonction publique, que des millions d'agent-es publics se voient expliquer qu'il n'y a pas de moyens pour les salaires, les carrières ou l'action sociale. Aujourd'hui des foyers aux patrimoines colossaux passent entre les gouttes de l'impôt commun. Voilà qui donne une saveur toute particulière aux discours sur la « responsabilité budgétaire » et la nécessité de serrer la vis dans les services publics.

David Amiel, un ministre pour garder le cap

L'arrivée de David Amiel aux Comptes publics n'a donc rien d'un tournant : c'est la garantie que la même ligne sera poursuivie, avec la même obsession réduire : la dette, les ratios et les coupes dans les dépenses utiles à l'immense majorité de la population. Proche du président, passé par l'Élysée, par Bercy puis par la réforme de l'État, le nouveau ministre connaît parfaitement les rouages d'une politique qui demande toujours plus aux services publics et toujours moins aux plus riches.

Pas de naïveté, ni de résignation

La CGT Fonction publique ne se fait aucune illusion sur ce changement de ministre : le scénario reste celui d'une austérité assumée, d'un verrouillage des institutions de contrôle et d'une indulgence remarquable pour les plus fortunés. Nous restons déterminé-es à mobiliser les agent-es public-ques pour exiger une autre politique salariale pour la fonction publique et un autre budget pour les services publics !

Montreuil, le 23 février 2026